

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4743 - Lundi 04 Novembre 2024 - Prix : 200 Fc

MORT DE L'AGRESSEUR D'AZALI ASSOUMANI :

Depuis Mayotte, une plainte contre x



Me Larifou avec la mère de Fanou.

**TAXATION CONTROVERSÉE AU PORT DE BANGOMA :
Fin de la grève à Mohéli**

LIRE PAGE 4

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**02 Djumadal Awal 1446
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Novembre 2024**

Lever du soleil:

05h 37mn

Coucher du soleil:

18h 07mn

Fadjr : 04h 23mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 22mn

Maghrib: 18h 10mn

Incha: 19h 24mn



ENTRETIEN :

Ibouroi Ali Tabibou : "consolider davantage l'Institution..."

Nommé entant que recteur de l'université des Comores, après 4 ans d'intérim à la tête de l'administration, Ibouroi Ali Tabibou s'engage à insuffler un vent de renouveau pour transformer l'institution en un pôle d'excellence académique et scientifique. Il a accepté de répondre à nos questions. Interview.

Question : À votre nomination, comment avez-vous accueilli cette nouvelle ?

I.A.T: Lorsque j'ai reçu la nouvelle de ma nomination en tant que recteur de l'université, j'ai ressenti un mélange de fierté et de grande responsabilité. C'était un moment chargé de défis, mais également plein d'espoir pour apporter des changements positifs et des réformes concrètes pour servir l'université, ses étudiants et tout son personnel. J'ai toujours cru que l'éducation est le pilier de l'avenir, et j'ai donc senti que cette opportunité pourrait me permettre d'accomplir l'impact positif que je recherche depuis des années.

Question : Maintenant que vous êtes confirmé dans vos fonctions, quels changements prioritaires envisagez-vous pour l'université ?

I.A.T: J'aspire à apporter un changement majeur dans la structure de l'université et dans son système de formation, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de le relier aux besoins du marché local et mondial. Je considère qu'il est également essentiel d'améliorer les infrastructures de l'université et de renforcer l'environnement de la recherche scientifique, pour que l'université devienne un lieu d'excellence pour

la science et l'innovation, en phase avec les évolutions rapides dans les domaines du savoir.

Je tiens à rappeler que le Chef de l'Etat a fait le choix de la confirmation pour lancer des projets de grande envergure, dont l'Ecole Doctorale dans lequel l'ouverture est imminente, la numérisation et l'interconnexion des sites universitaires, la transformation de l'Ecole de Médecine en Faculté de Médecine, etc. Nous continuerons dans cette dynamique. Nous savons que la matérialisation de ces grands projets transformera l'Université des Comores pour toujours. Nous avons déjà initié plusieurs projets importants, notamment la numérisation de l'université, l'établissement de partenariats avec des universités de la zone proche et du monde, ainsi que la promotion de la recherche, de la publication scientifique et bien d'autres projets vitaux. Ce que je compte apporter comme changement, ce sera de renforcer la gouvernance ; œuvrer à la stabilisation financière de notre Institution. Nous avons des efforts d'assainissement à accomplir, et puis à réaffirmer la prééminence de l'Administration centrale dans la gouvernance.

Question : Quel est votre projet prioritaire ?

I.A.T: Le projet prioritaire, sera de consolider davantage l'Institution, aujourd'hui que tous les organes sont en place. J'entreprendrai toutes les démarches nécessaires dès cette semaine pour faciliter la compréhension et l'appropriation des nouveaux textes en vigueur par l'ensemble des acteurs concernés, c'est à dire la Communauté universitaire. Je vais les impliquer davantage. Mon

objectif est de faire comprendre que l'Université des Comores est notre œuvre commune, comme aime le rappeler le Chef de l'Etat. Le devoir de chacun est de contribuer à son développement. Je convoquerai tous les Chefs des Composantes de l'Université (ceux qui sont à Anjouan et Mohéli ce sera par visioconférence pour partager ma vision et communiquer mes orientations stratégiques. Cette nouvelle mandature, je la veux participative, inclusive. De grands projets entamés attendent d'être soutenus, accompagnés pour les faire aboutir. Aussi un des projets prioritaires est de développer des programmes d'études modernes qui répondent aux besoins actuels et qui allient théorie et pratique. Je travaillerai à améliorer les compétences du corps professoral par le biais d'ateliers de formation, et à renforcer les programmes de coopération avec des universités et des institutions internationales. Le projet vise à doter les étudiants des compétences pratiques et scientifiques dont ils ont besoin pour être compétitifs sur le marché du travail. Nous nous efforcerons également d'ouvrir la faculté de médecine en même temps que le cycle doctoral, tout en valorisant le corps enseignant.

Question : Quels succès avez-vous rencontrés lors de vos quatre années en tant qu'administrateur provisoire ?

I.A.T: Au cours des quatre années que j'ai passées dans l'administration, j'ai œuvré à l'amélioration de l'environnement de travail et à l'organisation de la structure administrative, qui est devenue plus efficace. J'ai également réalisé des avancées concrètes dans le système d'admission et des inscriptions,



Ibouroi Ali Tabibou nouveau Recteur de l'UDC.

réduisant ainsi les encombrements dans les centres d'inscription. Nous avons aussi apporté un soutien académique aux étudiants et renforcé la communication entre eux et le corps enseignant et administratif. Nous avons permis aux étudiants de participer à des formations à l'étranger dans des pays arabes et même en France, ce qui a contribué à accroître leur satisfaction et à renforcer la position de l'université parmi les universités arabes. Le programme de mobilité de nos enseignants a atteint un plus haut niveau grâce au Projet FSPI-CRIT du SCAC de l'Ambassade de France et celui du DOCET4AFRICA financé par l'UE.

Question : L'université a été confrontée à des grèves. Quelles actions allez-vous entreprendre pour renforcer vos relations avec les enseignants ?

I.A.T: Je comprends bien que les grèves sont un signe de problèmes réels qui nécessitent des solutions de fond. Pendant mes 4 ans de mandature nous n'avons connu que 2 ou trois grèves conjoncturelles liées

aux salaires et la dernière à la gouvernance. Toutes ces questions sont réglées. Au sujet des relations avec les enseignants, plus précisément avec les 9 Composantes de l'Université, le dialogue a toujours existé et l'on a beaucoup fait pour qu'elles restent maintenues, malgré certaines situations difficiles. L'on a toujours tenu à associer les enseignants, les Composantes aux réflexions et aux grandes décisions concernant l'Institution. Et l'on compte renforcer ce volet avec l'amélioration de notre Communication interne. Je m'engage à améliorer l'environnement et les conditions de travail en leur offrant le soutien nécessaire, qu'il s'agisse de ressources académiques ou de développement professionnel, dans le but de construire une relation de confiance fondée sur le respect mutuel et la volonté d'améliorer l'environnement éducatif.

Propos recueillis par Mohamed Ali Nasra

TRANSPORT EN COMMUN

Usukani wa masiwa met en place sa cellule de Moroni

Pour mieux encadrer les chauffeurs de taxi et renforcer la sécurité routière dans la capitale, le syndicat national des chauffeurs (Usukani wa Masiwa) en partenariat avec la maire de Moroni vient d'installer une cellule à Moroni. La cérémonie de mise en place de cette cellule a eu lieu ce samedi 02 novembre à la place de Badjanani, en présence du secrétaire général du ministère de l'aménagement du territoire et de toutes les cellules de l'île.

Partout dans le pays les régions ont leur cellule. Sauf les capitales des îles à savoir Moroni, Mutsamudu et Fomboni. C'est pourquoi, Usukani wa Masiwa a jugé nécessaire d'ouvrir une cellule des chauffeurs à Moroni. Et deux autres seront mises en place à Mutsamudu et Fomboni dans les jours qui viennent.

Beaucoup de réformes sont entendues avec cette cellule. Elle va travailler avec le syndicat, la gendarmerie nationale et la mairie de Moroni. Leur mission est de recadrer les chauffeurs afin qu'ils respectent le code de la route, avoir un bon comportement. Elle aura aussi la mission d'identification des taxis qui travaillent dans la capitale. Mais

également, de faire en sorte de désengorger la ville. Une initiative saluée par la gendarmerie.

« C'est en travaillant ensemble que nous allons redorer l'image de la capitale. Cette initiative est très importante. Cela doit être accompagné afin d'atteindre cet objectif. Il fut un moment que nous avons commencé à travailler avec le syn-

dicat des chauffeurs. Grâce à lui tant d'actions ont été réalisées pour désengorger notre capitale. Nous nous concertons toujours pour le développement de pays particulièrement dans ce domaine. A travers une réunion qu'on avait eue, le syndicat nous a proposé de mettre en place cette cellule. Expliquant ses avantages, on s'est mis d'accord. Et aujourd'hui nous l'avons fait » dit le maire de Moroni Abdoufatah Saïd Mohamed. « L'ouverture de cette cellule marque un grand pas à Moroni. Car des structures seront également mises en place dans les jours qui viennent. Ensemble on va tout faire pour recadrer les chauffeurs afin qu'ils respectent le code de la route, avoir un bon comportement. Et aussi identifier les taxis qui travaillent dans la capitale. Désormais les taxis ville seront numérotés. Cela nous permettra d'identifier l'usager et sa voiture en

toutes circonstances. Mais également, faire en sorte de désengorger encore plus la capitale », a déclaré le premier magistrat de Moroni.

« On va vers une stratégie de sécurité routière. Avec l'appui de la gendarmerie et la mairie de Moroni, nous réaliserons notre mission. L'image de notre pays c'est la capitale. Nous devons la préserver, la reconstruire. Chacun peut apporter son soutien. Il y a une forte chance que le pays organise les jeux des îles. Et nous l'espérons tous inchaallah. Pour cela, nous devons au plus vite changer nos mentalités, notre façon de conduire. Avec cette cellule nous allons prendre toutes les dispositions pour réduire les chauffeurs et renforcer la sécurité routière dans la capitale », a souligné à son tour Athoumani Ahamada secrétaire général du syndicat.

Nassuf Ben Amad



Installation de la cellule Usukani wa masiwa de Moroni.

MORT DE L'AGRESSEUR D'AZALI ASSOUMANI :

Depuis Mayotte, une plainte contre x

Une dizaine des membres de la famille d'Ahmed Abdou, jeune gendarme mort en détention après avoir agressé le chef de l'État Azali Assoumani le 13 septembre, est arrivée à Mayotte depuis la semaine dernière. Une plainte contre x a été déposée pour « assassinat » entre autres.

C'est une tournure pour le moins inattendue qu'a prise l'affaire de l'agression à l'arme blanche contre le chef de l'État Azali Assoumani. La semaine dernière l'opinion a appris non sans surprise l'arrivée à Mayotte de la mère de l'assaillant ainsi que de neuf autres membres de la famille. Alors qu'à Moroni l'enquête a été abandonnée par le parquet trois semaines après les faits, ce volet

judiciaire n'est pas clos pour autant. En effet, selon Said Larifou, juriste qui accompagne la famille de la victime, une plainte contre x a été déposée au tribunal de Mamoudzou, pour « torture, persécution, violence barbare et assassinat sur une personne vulnérable ». « Son état de vulnérabilité était bien connu des autorités. Sa hiérarchie lui avait donné congé pour suivre des soins contre la déficience mentale dont il souffrait. Elle l'avait accompagné dans ce sens. Son état de vulnérabilité constitue une circonstance aggravante », explique le juriste contacté par La Cazette des Comores.

Il faut dire que le combat du juriste réputé pour son engagement sans faille en faveur des opprimés n'est pas de tout repos. Dans un

communiqué relayé hier, il a indiqué avoir fait l'objet de menaces la veille, par des individus qui se sont présentés à son hôtel, à Mayotte. « Des milices du Front national et du colonel Azali Assoumani sont venues à mon hôtel pour m'interpeller et me menacer verbalement en présence du personnel de l'hôtel. Cette milice m'a intimé de faire partir cette famille (celle de Fanou, Ndlr) de l'île de Mayotte dans un délai de 48h faute de quoi elle prendra les dispositions adéquates pour évacuer la mère du feu Ahmed Abdou, ses enfants mineurs et les autres membres de sa famille », fait-il savoir, non sans rappeler que les personnes visées étaient victimes aux Comores des « persécutions militaires et judiciaires, de tortures psychologiques ». Une référence

aux interminables interpellations et interrogatoires dont ils faisaient l'objet, à Moroni.

Le 13 novembre, le chef de l'État Azali Assoumani a fait l'objet d'une attaque à l'arme blanche alors qu'il assistait aux funérailles d'un proche à Salimani dans la région d'Itsandra. Arrêté par les services de sécurité, son assaillant est mort en détention. L'annonce a été faite le lendemain. Les officiels qui ont intervenu dans cette affaire, du procureur de la République à la porte-parole du gouvernement, ont soigneusement fait l'impasse sur le lieu de détention du jeune militaire, et ce alors que les rumeurs sur une possible détention à la présidence vont bon train. L'enquête sur les circonstances du décès a été abandonnée trois semaines plus tard. Le par-

quet estimant qu'« il n'existe ni blessures par arme à feu ni par arme contondante ou tranchante » sur le corps du défunt. Said Larifou qui fait partie de ceux qui ont soutenu mordicus que le corps de Fanou a été « mutilé », promet que la famille, pour laquelle il demande « le bénéfice des dispositions de la convention de Genève relative au statut des réfugiés », fera des « révélations » depuis Mayotte. A Moroni, la mère de Fanou avait tenté de tordre le coup aux rumeurs, affirmant lors d'un entretien avec un media proche du pouvoir, que le corps de son fils « n'a pas été mutilé ». D'aucuns estiment qu'elle a été forcée. Sans doute...

TM

SOMMET DE L'OCI À RIYAD

Azali reçoit une invitation du roi Salmane

Le sommet de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) se tiendra prochainement en Arabie saoudite. À cette occasion, le chef de l'État comorien Azali Assoumani est convié à y prendre part. Ainsi, il a reçu, ce samedi 2 novembre, l'Ambassadeur saoudien, Dr. Atallah bin Zayed Al-Zayed, qui lui a remis l'invitation officielle du roi du Bin Salmane, lors de cette audience.

Ce samedi 2 novembre, le Président de la République a accueilli en audience l'Ambassadeur de l'Arabie Saoudite, Dr. Atallah bin Zayed Al-Zayed. Cette rencontre, marquée par des échanges cordiaux, a été l'occasion

pour le diplomate saoudien de transmettre une invitation officielle au chef de l'État pour participer au prochain sommet arabo-islamique à Riyad le 11 novembre 2024. Lors de cette audience, Dr. Al-Zayed a également adressé les salutations du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Sa Majesté le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, au Président, réaffirmant ainsi l'amitié et la solidarité entre les deux pays.

En réponse, le Président Azali a exprimé sa gratitude pour cette marque d'attention et a souligné l'importance de cette rencontre pour consolider les liens de coopération bilatérale dans divers domaines, notamment la solidarité au sein de la communauté musulmane inter-



L'ambassadeur saoudien reçu par le président Azali.

nationale. Le sommet de l'OCI représente une plateforme majeure pour discuter des défis auxquels sont confrontés les

États membres, ainsi que pour coordonner leurs efforts dans les domaines politiques, économiques et culturels.

Pour le pays, cette invitation constitue une opportunité de prendre part aux discussions internationales sur des questions cruciales pour le monde musulman et de renforcer son positionnement au sein de l'organisation. La visite de l'Ambassadeur saoudien témoigne de la relation privilégiée entre nos nations, un partenariat fondé sur le respect mutuel et des objectifs communs. Ce moment fort contribue à raffermir les liens diplomatiques et à explorer de nouvelles perspectives de collaboration qui bénéficieront aux deux pays dans un esprit de fraternité islamique.

Ibnou M. Abdou

COOPÉRATION FRANCE-COMORES

Des sous-officiers de l'AND formés

Après deux semaines de formation du Détachement d'Instruction Opérationnelle (DIO) au profit des militaires de l'Armée Nationale de Développement (AND), la session

a baissé le rideau. Cette formation pilotée par des instructeurs français était basée sur : le combat en zone urbaine, le self-défense et le secourisme au combat. La cérémonie de clôture et de remise

d'attestations a eu lieu le mercredi 30 octobre au centre d'instruction d'Itsundzu en présence du directeur de cabinet du président chargé de la défense et l'Ambassadeur de France en Union des Comores.

sont nos jeunes cadres sous-officiers qui constituent notre tronc de l'armée. Cela témoigne la continuité de l'instruction et la confiance de nos deux institutions », a déclaré le lieutenant-colonel Kamal Ali Mdahoma chef du corps de l'AND.

Le directeur de cabinet chargé de la défense Youssoufa Mohamed Ali, a saisi l'occasion pour remercier la France pour sa coopération constante et ses efforts pour appuyer l'épanouissement de nos forces de défense et de sécurité. Et de lui de préciser que cette année, la formation était axée essentiellement sur trois modules : le combat en zone urbaine, le self-défense et le secourisme au combat. « D'après les échos qui nous sont parvenus, l'organisation et le déroulement de

cette formation étaient un succès. C'est pourquoi, je tiens à remercier les instructeurs du Détachement de la Légion Etrangère de Mayotte (DLEM), pour leur savoir-faire, leur disponibilité et leur rigueur. Mes remerciements vont également à tout le personnel d'encadrement.

Don son côté l'ambassadeur de France aux Comores Sylvain Riquier a souligné que son pays continuera « à accompagner les Comores ». Faut-il rappeler qu'une autre session a été organisée le mois de juin dernier, visait à former l'infanterie et des forces spéciales comoriennes.

Nassuf Ben Amad



Remise des attestations aux militaires formés.

TAXATION CONTROVERSÉE AU PORT DE BANGOMA : Fin de la grève à Mohéli

Quelques heures de grèves qui avaient complètement paralysé l'île de Mohéli le vendredi 1er novembre, suivies des pressions politiques, ont suffi pour plier la SCP (société comorienne des ports) sur sa position. Désormais la taxation d'un conteneur revient à son prix initial. Mais l'Union des opérateurs économiques comp- te poursuivre les pourparlers pour les autres revendications.

L'Union des opérateurs économiques de Mohéli a été invitée vers la fin de la journée du vendredi 01 novembre à Bonovo par les autorités de l'île et la Société

comorienne des ports (SCP) au niveau régional pour leur annoncer la fin de la grève illimitée, déclenchée dans la matinée. Laquelle grève avait impliqué même les vendeurs du grand marché. Les tables étaient complètement vides, aucun vendeur dans les parages. La capitale mohélienne était paralysée. Le mot d'ordre des commerçants a été suivi à 100%, une première dans l'histoire de l'île de Djumbé Fatima.

« L'un de nos points de revendications a été satisfait, et nous espérons que les négociations se poursuivront pour qu'il y ait une harmonisation de façon raisonnable des taxes dans l'ensemble du territoire

», a annoncé à la sortie de la rencontre Saïd Nanay Abdallah, le secrétaire général de l'Union des opérateurs économiques de Mohéli. Le conteneur sera désormais taxé à 165.000 Fc comme auparavant. Une taxe qui, selon Saïd Nanay, reste légèrement supérieur à celui appliqué aux ports de Moroni et de Mutsamudu, « mais on s'était habitué à subir ces coups », dit-il ironiquement.

À l'en croire la double taxation est toujours appliquée. La question des armateurs sur la taxe après chaque touchée au port lors des marées hautes et marées basses, la lenteur des opérations avec ses impacts et la taxation élevée des



Taxation controversée au port de fin de la greve.

produits vivriers comme légumes provenant d'Anjouan, reste des points à discuter dans l'avenir. En attendant, les commerçants sont appelés à reprendre leurs activités dès ce samedi 02 novembre (le lendemain).

Il faut noter que ce dénouement de la crise avait impliqué plusieurs autorités politiques notamment la

gouverneure de l'île qui a suivi de près ce dossier, afin de trouver une solution rapidement, mais aussi des ministres notamment le ministre premier qui, selon Aboulhayri Abderehmane, un des leaders de ce mouvement, suivait en temps réel l'évolution des événements.

Riwad

LE RÉCIT POIGNANT D'UN RESCAPÉ :

"Ces passeurs ont organisé délibérément ce chavirage"

La tragédie d'un kwassa survenue la semaine dernière dans le bras de mer entre Anjouan et Mayotte a profondément bouleversé les habitants de l'archipel. Selon les témoignages recueillis, notamment celui de Nassim, un jeune rescapé originaire de Koni Djodjo à Anjouan, le kwassa transportait 23 passagers au moment du drame. Il affirme avoir vu de ses propres yeux dix corps sans vie, témoignant l'horreur qui s'est déroulée sur cette embarcation.

Le témoignage de Nassim, recueilli depuis son lit dans un dispensaire, est empreint de douleur et de colère. Avec des brûlures sur toutes ses jambes, il décrit une scène apocalyptique, évoquant comment les quatre pas-

seurs, visiblement en état d'ébriété, ont agi de manière imprudente et criminelle. « Ces passeurs ont organisé ce chavirage de manière délibérée », affirme Nassim, en parlant de l'acte ignoble de dévisser un bouchon à l'arrière du kwassa, ce qui a engendré un afflux massif d'eau, conduisant à la perte tragique de vies humaines. Tragique encore ! « On paie 150 000fc par tête et rien n'est sûr. J'ai frôlé la mort, je devais mourir », insiste Nassim

Le témoignage de ce rescapé est d'autant plus frappant qu'il ne se sent pas capable de fixer la caméra, tant le souvenir des événements est frais et douloureux. Malgré sa douleur physique, il trouve la force de partager son expérience, révélant l'angoisse ressentie par les passagers au moment critique où l'embarcation commençait à couler. Ce



Nassim, un des rescapés du naufrage.

récit poignant révèle non seulement la cruauté des comportements irresponsables des passeurs, mais aussi l'angoisse palpable de ceux qui, dans l'espoir d'une vie meilleure, se retrouvent piégés par les promesses fallacieuses de navigateurs sans scrupules.

Les propos de Nassim doivent éveiller les consciences : les conditions de vie désastreuses qui poussent des milliers de personnes à risquer leur vie sur ces embarcations précaires. Les passeurs, souvent animés par des intentions malveillantes, exploitent le désespoir

de ces passagers. Les autorités locales se retrouvent face à un défi complexe, devant non seulement lutter contre ces pratiques illégales, mais aussi améliorer les conditions de vie sur leurs îles pour dissuader les départs dangereux. « Dans la foulée, la nécessité d'une prise de conscience collective se fait ressentir pour éviter que de telles tragédies ne se reproduisent plus jamais à l'avenir », cette phrase incrustée dans la lutte d'Anissi Chamsidine contre la traversée par kwassa, revient et s'actualise après chaque drame. Les familles endeuillées de l'île requièrent justice, et cela appelle une réaction immédiate des instances compétentes.

Younès

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE :

La Tanzanie prête à apporter son expertise

Le chef de l'agence nationale en charge du développement numérique (ANADEN), Saïd Mouinou Ahamada a accueilli

dans ses locaux le diplomate tanzanien Saïd Yakubu la semaine dernière. Ils ont convenu de collaborer pour faire des Comores, un

pays dont l'accès au numérique est un véritable succès.

C'était pour affirmer un soutien aux efforts déjà déployés par l'Anaden que Saïd Yakubu, ambassadeur tanzanien à Moroni a rencontré Saïd Mouinou Ahamada, présent directeur général de l'Agence nationale du développement numérique (Anaden). Le diplomate tanzanien a énuméré des projets réalisés dans son pays pour rebondir après sur les initiatives mises en œuvre par le gouvernement tanzanien afin de promouvoir l'économie numérique. Il s'agit : « des solutions qui ont non seulement permis au gouvernement tanzanien d'augmenter significativement ses recettes, mais qui ont également contribué à optimiser les coûts et à accroître l'efficacité des opérations publiques. Des avancées qui illustrent l'impact positif du

numérique sur la gestion publique et le développement économique », selon Nazeme Mohamed responsable de la direction Innovation et communication.

Après avoir écouté le diplomate tanzanien, le patron de l'Anaden a exprimé la volonté de l'entreprise concernant la transformation numérique et de souligner : « l'engagement des Comores à renforcer la coopération avec des institutions tanzaniennes de premier plan, telles que l'Agents of Network in the Gouvernement (EGA) et la TCRA, pour un partage d'expertises et de bonnes pratiques », d'après un document fourni à la presse. Saïd Mouinou a également rassuré à son visiteur qu'au-delà de sa mission de favoriser l'accès au numérique, « le gouvernement et le secteur privé comoriens, sont pleinement engagés dans discussions avec des pays africains pour promouvoir un dévelop-

pement numérique durable sur le continent ».

A ce projet de renforcement de la transformation numérique, les entreprises privées tanzaniennes ont un rôle important à jouer pour le pays. C'est dans cet esprit de collaboration que Saïd Mouinou Ahamada a saisi l'occasion pour inviter le secteur privé tanzanien à explorer « les possibilités de collaboration avec les Comores, en soulignant l'importance d'un secteur privé dynamique pour relever les défis numériques dans certaines régions ». Avec cette collaboration, les Comores et la Tanzanie veulent concrétiser la vision du président Azali qui est celle de développer des coopérations futures dans la perspective d'une souveraineté numérique continentale.

Kamal Gamal



QUALIFICATIONS CAN 2025

Gambie vs Comores, finalement en terrain neutre

En attendant la sortie de la liste des Caelacanthès, pour affronter la Gambie, et Madagascar dans le cadre de la cinquième, et sixième journée des éliminatoires de la CAN 2025, c'est un ouf de soulagement du côté du staff des Verts. La CAF est finalement revenue sur sa décision de faire jouer le match entre la Gambie et les Comores à Banjul.

Au revoir Banjul, c'est désormais en terrain neutre que la Gambie doit jouer son match de la cinquième journée contre les Comores. C'est en tout cas la décision de la Commission des événements de la CAF, après la visite infructueuse d'un inspecteur sénégalais pour évaluer le stade Bakau. Cette décision de la CAF qui est cer-

tes à saluer a été précédée par un lever de bouclier de certains médias africains, qui voyaient dans la volonté de la CAF de vouloir faire jouer le match à Banjul, un penchant en faveur de la Gambie.

Alors que le commissaire de la CAF était sur place en Gambie, la pression médiatique a sûrement contribué à la décision finale. Dans Afrikafoot.fr, le journaliste, Richard Naha était revenu sur un gentleman's agreement, qui disait que les pays qui n'avaient pas pu recevoir à domicile jusqu'à la quatrième journée, ils finiront les éliminatoires en terrain neutre « pendant ces éliminatoires, pour des nations qui n'avaient pas de stades homologués avant la cinquième journée, ils continueraient de jouer sur terrain neutre (dans le groupe c'était le cas

de Madagascar, de la Gambie et des Comores nldr) », et ceci pour des raisons d'équité entre toutes les équipes.

Empêtrée dans des problèmes liés à une mauvaise gouvernance supposée, la CAF aurait eu du mal à s'extirper de cette affaire, dans la mesure où, il est tenu par des délais réglementaires, qui ne jouaient pas en sa faveur. Envoyer un courrier le 24 octobre à la FFC, qui fixe le lieu de la rencontre, et faire inspecter le dit lieu, presque une semaine après, et de surcroît moins de quinze jours avant le match, n'est pas ce que l'on peut appeler, respecter la loi du côté de la maison mère du football africain. Les Comores avaient subi cette même inspection de la CAF du 28 au 30 septembre, concernant leur stade de Maluzini. Et il a fallu atten-



Bakau Stadium (@bbc.com).

dre quinze jours, pour que la CAF envoie sa réponse, le 16 octobre dernier. Il serait étonnant au vu de tous ces éléments et en tenant compte du délai réglementaire, que le stadium Bakau puisse être retenu, comme

lieu de la rencontre contre les Comores. La Gambie avait jusqu'à ce jour pour désigner un lieu pour affronter les Comores.

Imtiyaz

INTERVIEW :

Fouad Bachirou : "Ça me manque de représenter mon pays"



Fouad Bachirou (@Oustadh_DT).

Au lendemain de l'élimination des Caelacanthès de la course à la qualification, pour la CAN 2023 en Côte d'Ivoire, Fouad Bachirou avait déclaré se retirer de l'équipe nationale via une lettre postée sur les réseaux sociaux. Depuis, de l'eau a coulé sur la roche, et le chauve du milieu serait disposé de nouveau à vêtir la tunique verte des Veri Pia, si le sélectionneur faisait appel à lui. Emblématique parmi les cadres, il a été de toutes les aventures de l'équipe nationale. Interview.

Question : Cela fait plus d'un an que vous avez pris votre retraite internationale, comment voyez-vous l'évolution de l'équipe nationale depuis ?

F.B : L'équipe a bien progressé dans la continuité de ce qui a été fait sur les dernières années. Je prends beaucoup de plaisir à regarder les

matches, le coach a ramené son expérience et l'arrivée des nouveaux joueurs ramené de la qualité donc, c'est plaisant à voir.

Question : Est-ce que tu as des contacts avec le groupe, voir la Fédération ?

F.B : Oui, j'ai toujours des contacts avec la plupart des joueurs, on est des frères. Donc on échange, on s'encourage, et oui la Fédération j'échange de temps en temps avec le président.

Question : Malgré votre retraite, vous continuez à être performant en club, quelle est votre motivation ?

F.B : Ma première motivation est le football, j'aime ça, j'aime mon métier je prends plaisir à jouer à progresser. Ensuite je représente ma famille à chaque fois que je rentre sur un terrain, j'essaie de représen-

ter au mieux ma famille, le nom que je porte sur mon dos et ses origines.

Question : Est-ce qu'on peut revoir un jour, Fouad Bachirou en sélection ?

F.B : On ne sait jamais, ça me manque de représenter mon pays, de voir mes frères évidemment, donc on verra ce que l'avenir nous réserve mais, oui c'est une éventualité.

Question : Si demain le coach faisait appel à vous, est-ce que vous seriez disposé à revenir en sélection ?

F.B : Si le coach, et la sélection font appel à moi, et pense que je peux aider, oui je pense qu'on prendra le temps de bien en discuter et être sûr que c'est dans l'intérêt des Comores.

Propos recueillis par Imtiyaz

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement			
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE			
Elections 2025, J1 des retraits et dépôts des dossiers de déclaration de candidature.			
	Législatives	Communales	Lieu
Vendredi 1^{er} Novembre 2024			
Nombre de retrait	6	7	CEII Ngazidja
	1	0	CEII Anjouan
	5	12	CEII Mohéli
Total	12	19	
Nombre de dépôt	0	0	CEII Ngazidja
	0	0	CEII Anjouan
	0	0	CEII Mohéli
Total	0	0	

INTERVIEW

Farida Djalim :

" Nous avons le pouvoir de rendre les gens heureux "

Le mois dernier s'est tenu le deuxième Congrès de l'Esthétique et du Bien-Être aux Comores. À l'initiative de cet événement, Farida Djalim, une passionnée qui a su transformer sa vision en un rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'esthétique et du bien-être aux Comores. Dans cet entretien, elle revient sur son engagement pour valoriser le secteur, et les ambitions de cette deuxième édition qui intègre recherche, innovation et collaboration. Un échange inspirant avec une femme déterminée à placer l'esthétique et le bien-être au cœur de l'économie et du bien-être communautaire. Interview.



congrès de l'esthétique et de la coiffure ?

F.D : Les congrès de l'esthétique existent partout dans le monde. Actuellement, nous en sommes au 53e congrès de l'esthétique, santé et bien-être au niveau international. Je me suis dit qu'il était temps pour moi d'organiser le premier congrès de l'esthétique et de la coiffure aux Comores. Le but étant de créer une co-dépendance entre les artisans de la beauté et les biocosmétiques, et surtout de valoriser les talents comoriens de ce secteur très souvent mis de côté et jamais mis en valeur.

Question : Quelle est la particularité de cette deuxième édition ?

F.D : C'est la recherche appro-

fondie. Lors du congrès, on a accueilli l'Universal Technology de recherche approfondie, le laboratoire de Mme Soilha, la Faculté des Sciences ainsi que le Lycée français international Henri Matisse. On a voulu montrer qu'on peut aussi faire confiance aux produits fabriqués chez nous, aux Comores, toujours dans le but de pousser encore plus loin la réflexion avec, pourquoi pas, tout fabriquer chez nous et avoir notre propre Label. Cette deuxième édition a aussi été une vraie réussite grâce à l'implication des banques, avec une conférence débat sur l'inclusion financière animée par la Banque Centrale des Comores, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Question : Comment ce congrès entend-il contribuer à l'évolution des métiers de l'esthétique et de la coiffure ?

F.D : Pour cette deuxième édition, on a accueilli les artisans et bio-cosmétiques de Ndzuanu et Mwali, en plus de ceux de Ngazidja. Depuis l'année dernière, les institutions comme l'Ambassade de France, la Banque Centrale des Comores et l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) nous accompagnent. C'est un signe d'espoir pour le secteur de la beauté car des subventions dans ce secteur commencent à venir. Gwagwa Coiffure est accompagné aujourd'hui par Expertise France pour son Centre de formation de Coiffure. On peut déjà dire que c'est un pas. Nous prévoyons également de nous rapprocher des banques pour établir une plateforme d'échanges et explorer des solutions permettant de mieux collaborer avec elles dans ce secteur, qui est souvent informel.

Question : Quels sont les défis que rencontrent les professionnels comoriens de ce domaine ?

F.D : Depuis la pandémie de Covid-19, de nombreux salons de beauté ont fait face à la faillite et éprouvent des difficultés à se redresser. Ils rencontrent également d'importants problèmes liés à l'approvi-

sionnement en électricité et en eau, ce qui complique leur situation...

Question : Les hommes ont-ils leur place dans ce secteur aux Comores ?

F.D : Les hommes occupent une place importante, notamment dans le domaine de la coiffure. Bien que beaucoup exercent dans l'informel, on peut estimer qu'il existe une centaine de petits salons de coiffure pour hommes. Ce secteur prometteur contribue significativement au développement du pays. Il faut maintenant mettre en place des solutions pour un suivi et un accompagnement adaptés.

Question : Un mot pour ceux et celles qui souhaitent évoluer dans le secteur de la beauté et du bien-être ?

F.D : Le métier d'artisan de la beauté est une véritable source d'épanouissement. Il faut être passionné et persévérant si on veut devenir coiffeur ou esthéticienne. Si un artisan de la beauté réussit aux Comores, il peut réussir dans n'importe quel pays. J'encourage vraiment les jeunes à se lancer dans ces métiers car nous avons le pouvoir de rendre les gens heureux.

Propos recueillis par Sanaa Chouzour

VACCINATION CONTRE LE CHOLÉRA :

La cohorte cible 234.535 personnes

A J2 de la campagne de vaccination, le ministère de la santé a fait une brève présentation des données. L'objectif est d'atteindre 90% de l'immunité collective. Environ 234.535 personnes sont appelées à se vacciner à Ngazidja.

Devant la presse, le vendredi 1er novembre, les autorités sanitaires ont fait le point de la situation de l'épidémie de choléra. Présent, le secrétaire général du ministère, Dr Ben Imane, a expliqué que le choléra est une maladie très dangereuse. « Il est contagieux et difficile à traiter surtout si on est nombreux à être contaminé. Dans nos enquêtes, nous avons trouvé que cette maladie touche beaucoup plus la région du Nord dans le Mitsamiouli et Mboudé. Ce qui nous amène à confirmer que le choléra demeure toujours à Ngazidja », atteste-t-il. Selon lui cette maladie peut être maîtrisée puisqu'une fois qu'un patient se présente à l'hôpital, un suivi est vite établi. « Quand le malade arrive des infirmiers et docteurs s'occupent de lui et le

Croissant rouge se rend à son domicile pour désinfecter les lieux. Car un seul souffrant peut contaminer jusqu'à 100 personnes. Pourtant, s'il est seul à être atteint, on peut trouver des solutions», explique-t-il.

A l'en croire : « Depuis le début de cette maladie, nous avons enregistré 73 cas positifs du 14 septembre au 30 octobre. Parmi lesquels, il y'a des habitants de Moroni, Mitsamiouli, Mbadjini Est, Hambou et Oichili. Le riposte fait dans les hôpitaux c'est ce qui permet à cette maladie de ne pas exploser », précise-t-il. De son côté, le directeur général de la santé Dr Saindou Ben Ali Mbae, démontre que ce vaccin n'a pas de complication, c'est un médicament buccal qui s'avère efficace. « Nous ciblons un 431.264 personnes à vacciner à Ngazidja soit 90%. Dans la première campagne nous avons pu vacciner 170.000 personnes soit 39% ce qui démontre qu'il reste environ 234.535 à vacciner », confie-t-il.

Il est important de rappeler que depuis le 02 février, le gouvernement a tout mis en œuvre pour

contenir la maladie. « A Anjouan c'était très grave mais heureusement, grâce au vaccin, ils ont pu enregistrer un zéro cas. Par ailleurs, à Ngazidja ce n'est malheureusement pas pareil, 3 mois plus tard, nous avons enregistré des cas », se remémore-t-il. Et de poursuivre : « Il est judicieux de se prononcer quand on a les symptômes afin d'être vite pris en charge. Les 300 cas positifs qu'on a enregistrés depuis le 14 septembre, n'avaient pas tous le

choléra mais la diarrhée. Sachez que tous ceux qui avaient la diarrhée et qui se sont présentés à l'hôpital, nous leur donnions le médicament du choléra afin qu'il puisse vite se rétablir. Après les investigations, sur les 300, ceux qui avaient le choléra était au nombre de 73 ».

Notons que c'est une résurgence de cas qui a poussé les autorités de santé à lancer cette campagne de vaccination. Tout le monde est appelé à se vacciner. « Nous appelons les

parents à coopérer et à donner l'autorisation aux chefs d'établissement pour vacciner les plus jeunes ». Rappelons que le ministère de la santé a mis en œuvre une campagne de vaccination pour lutter contre le choléra depuis mercredi 30 octobre jusqu'au mercredi 6 novembre. Il faut savoir enfin que si l'on n'arrive pas à atteindre l'immunité collective, cette maladie risque de devenir endémique.

Mohamed Ali Nasra



les autorités sanitaires en conférence.